Burundi : Budget 2010 : Part des services sociaux en hausse de 27,08%

PANA, 24/12/2009Bujumbura, Burundi - La part des services sociaux augmentera de 27,08% dans le budget 2010 de l'Etat burundais, contre 40,86% d'augmentation des moyens financiers destinÃ©s aux secteurs Ã©conomiques, a annoncÃ© la Cour des comptes.Quant aux moyens prÃ©vus pour faire face aux besoins des services gÃ©nÃ©raux, ils augmenteront de 6,33% par rapport Ã lâ€™exercice budgÃ©taire prÃ©cÃ©dent, lit-on dans un commentaire rendu public par lâ€™institution, qui quâ€™en dÃ©pit de cet accroissement, les montants globaux restent faibles, spÃ©cialement en ce qui concerne le secteur Ã©conomique.
Par ailleurs, les services gÃ©nÃ©raux prennent une bonne partie du budget au dÃ©triment des autres secteurs, et plus particuliÃ¨rement les secteurs Ã©conomiques qui devraient normalement recevoir un appui considÃ©rable pour mieux faire face aux nombreux dÃ©fis auxquels ils sont confrontÃ©s, estime encore la Cour des comptes.Par ailleurs, des dÃ©penses nouvelles apparaissent dans le projet de budget 2010, notamment au niveau des services gÃ©nÃ©raux, comme dans les cas de la majoration des traitements du personnel public avec un supplÃ©ment de 3,5 milliards de francs burundais (prÃ¨s de 3,5 millions de dollars). En outre, 3,6 milliards de FB (environ 3,6 millions de dollars) iront Ã la rÃ©gularisation financiÃ¨re des ex-prÃ©sidents de la rÃ©publique.Lâ€™autre fait marquant dans le budget 2010 qui nâ€™a pas Ã©chappÃ© Ã de la Cour des comptes porte sur les dons en capital, qui reprÃ©sentent la part la plus importante dans cette rÃ©partition. En effet, ils occupent respectivement 60% et 53%, mÃªme sâ€™ils subissent une diminution de lâ€™ordre de 20% par rapport a budget 2009.Aux yeux des responsables de lâ€™institution, cette proportion importante confirme la dÃ©pendance constante du pays vis-Ã -vis des dons extÃ©rieurs, y compris en ce qui concerne les dÃ©penses dâ€™investissement.Les ressources du budget pour exercice 2010 sâ€™Ã©lÃ¨vent Ã 728,9 milliards de FB (envion 728,9 millions de dollars) contre 734,7 milliards de FB (environ 734,7 millions de dollars) dans le budget 2009, soit une diminution de 0,79%. Quant aux dÃ©penses Ã charge pour 2010, elles sâ€™Ã©lÃ¨vent Ã 861,6 milliards de FB (prÃ¨s de 861,6 millions de dollars), contre 846,5 milliards en 2009.Le projet de budget 2010 prÃ©voit de financer le dÃ©ficit de lâ€™ordre de 130 milliards de FB (prÃ¨s de 130 millions de dollars) pa des avances de la Banque centrale et des bons du TrÃ©sor, ce qui constitue une violation des statuts de la banque centrale.Aussi la Cour des comptes, qui a notamment pour mission dâ€™Ã©mettre des avis et commentaires sur le projet de loi de finances avant son examen et son adoption par lâ€™AssemblÃ©e nationale, recommande-t-elle Ã lâ€™Etat de cesser de financer le dÃ©ficit par des avances de la Banque centrale et les bons du TrÃ©sor.A noter que le projet de loi se fait encore attendre Ã lâ€™AssemblÃ©e nationale alors que la Constitution dispose, en son article 176, que la Chambre basse du Parlement est normalement saisie de la loi de finances dÃ¨s lâ€™ouverture de sa session dâ€™octobre. Le projet de loi des finances nâ€™a finalement Ã©tÃ© dÃ©libÃ©rÃ© en conseil des ministres que le 16 dÃ©cembre dernier.MÃªme sâ€™il nâ€™y particuliÃ¨res que le Parlement puisse, pour une fois, rejeter ou modifier considÃ©rablement la proposition de budget gouvernementale, le temps presse quand on sait surtout que, pour avoir la force dâ€™une loi, le projet doit encore passer devant SÃ©nat et revenir sur le bureau du prÃ©sident de la RÃ©publique pour promulgation.